

La Commune

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS



Paris, Les Amis de la Commune de Paris, 2001
1987-2001, 2001

Nous sommes seulement qu'elle s'appelait Louise et qu'elle était ouvrière.

**130 ans
après
La COMMUNE**

**L'ACTUALITÉ
LE DÉMONTRE,**

**le mépris
et l'omnipotence
du capital
vis-à-vis
du monde
du travail
sont toujours
aussi
vivaces !**

Rendez-vous Samedi 19 mai à 14 h 30
au Mur des Fédérés
(entrée rue des Rondeaux) - métro : Gambetta

DEUXIÈME TRIMESTRE 2001 - NOUVELLE SÉRIE - NUMÉRO 12

DÉMOCRATIE ?

Notre société souffre d'un mal endémique, le manque de démocratie, une des principales causes de ses dysfonctionnements.

A l'école, où l'égalité des chances n'est pas assurée. La qualité de la transmission du savoir est fonction de la composition sociologique des classes et de la situation sociale des parents. L'enseignement technique est dévalorisé par rapport à l'enseignement général, au moment d'une formidable avancée technologique. Le patronat tente sous le prétexte de l'adéquation, enseignements, besoins, de reprendre en main la formation professionnelle et l'apprentissage. Est-ce cette école que la Commune mit en chantier ?

Dans l'entreprise, où le travail est considéré uniquement comme un élément quantitatif de la composition organique des coûts, les choix des gestions économiques et de stratégies industrielles échappent aux producteurs. Les coopérations, moyen plus efficace de réduction des coûts que les licenciements et la paupérisation des travailleurs, ne voient pas le jour. Pour tenter de résoudre ces constats, il faut s'orienter vers une nouvelle gestion, bâtie sur des rapports supposant le maintien des pouvoirs démocratiques, entre les mains des intéressés.

On retrouve des carences de mêmes origines, au sein d'une justice confisquée ; dans la construction de l'Europe, où la technocratie règne sans partage ; dans les échanges inégaux entre le Nord et le Sud de la planète, où la loi du plus riche est sans appel.

Oui, toutes ces observations sont justifiées, mais on peut aussi apercevoir dans notre société biens des signes encourageants.

D'abord une volonté plus affirmée d'intervenir dans les situations de la vie quotidienne. Parfois les formes utilisées débordent largement les pratiques et les représentations traditionnelles. Ces faits se manifestent plus au niveau de structures locales qu'aux secteurs régionaux ou nationaux mais ont tendance à se déployer.

Une conception de la « mondialisation » s'affirme, débordant largement celle de l'économie de marché et les schémas des multinationales. Des voix s'élèvent, plus nombreuses, des propositions apparaissent.

Dans l'école, et sans idéaliser la situation, la part prise par les enseignants, les familles, les élèves eux-mêmes s'accroît d'année en année, même si on note de nombreux conflits, signe de la volonté de changement. A l'entreprise, la volonté d'être partie prenante touche aussi les cadres à tous les niveaux. La place des femmes dans la société dépasse la timidité des lois.

Peut-être n'est-ce pas sans raisons que les Amis de la Commune voient leur audience croître en France et leurs liaisons avec de nombreux amis étrangers se renforcer.

Du Brésil au Mexique, du Japon au Sud-est asiatique, d'Autriche en Californie, la Commune devient référence d'actualité. Non pas modèle, mais moment de réflexion comme elle le fut pour le mouvement européen.

Pour ici aussi, maintenant et demain ?

R. Dubois et B. Eslinger

RÉFORME DE LA JUSTICE (1)

A ce jour, la justice coûte très cher : honoraires des avocats, frais de procédure. L'aide juridictionnelle permet en principe, aux revenus les plus modestes, de bénéficier de l'assistance d'un avocat. Avec le développement de la précarité, les dossiers relevant de l'aide juridictionnelle s'accumulent, les délais s'allongent. Seuls les justiciables disposant de ressources leur permettant d'assurer les frais de procédure peuvent tenter l'aventure judiciaire. Ceux qui sont en situation intermédiaire renoncent souvent à un procès. La justice n'est pas démocratique, le droit au juge est fonction de sa situation économique.

Engagés dans un processus plus politico-administratif que juridictionnel, qui les somme de répondre par la répression au désarroi d'une société déchirée, les magistrats évacuent les dossiers, plus qu'ils ne jugent les hommes. On sanctionne, dans une logique d'intimidation, les nouveaux barbares (jeunes des cités, étrangers). Les seuls efforts pour conférer les garanties du respect des libertés individuelles, n'ont porté que sur le domaine de l'instruction, comme en témoigne la loi sur la présomption d'innocence, loi qui, déjà, déchaîne la réprobation des couches réactionnaires et conservatrices.

La concentration des pouvoirs au sein d'un exécutif omnipotent ; l'émergence d'une logique monarchiste due à l'élection du Président de la République au suffrage universel ; l'affaiblissement du pouvoir législatif constituent des atteintes à la démocratie. Ce serait dans l'agencement d'un pouvoir de juger, indépendant du pouvoir politique, qu'il faudrait repenser le fonctionnement de la justice ?

En 1871, aux questions posées par la réforme de la justice, la Commune répond par : démocratique, justice accessible à tous et gratuite ; légitime, elle ne peut être confisquée et doit être l'émanation du peuple ; garantiste, elle doit s'ériger contre l'arbitraire et assurer le respect des libertés individuelles.

Le droit au juge : la Commune décrète la suppression de la vénalité des offices, la gratuité de la justice et de l'établissement d'un grand nombre d'actes. Comme l'Ecole, la justice est un service public donc gratuit, leurs coûts sont couverts par l'impôt.

La justice doit s'exercer, mais il importe d'empêcher tout acte attentatoire aux libertés individuelles. Eugène Protot décrète : toute arrestation doit être notifiée au délégué de la justice qui décide du maintien ou non de l'arrestation ; toute arrestation, non notifiée dans les 24 heures, est considérée comme arbitraire ; une perquisition ne peut être ordonnée que par l'autorité compétente.

L'œuvre de la Commune est délicate à actualiser dans le domaine du Statut et de la place de la magistrature. Elus au suffrage universel, émanant du peuple, les juges appliquent les lois votées par une assemblée, elle-même élue au suffrage universel. Dans cette optique, un espace judiciaire autonome ne peut être admis : les juges ne tirant leur légitimité que de l'application des lois votées par les représentants directs du peuple.

On peut toujours rêver, d'une Justice indépendante : pour peu qu'elle soit accessible à tous, qu'elle garantisse les libertés individuelles... !

B. Eslinger

(1) La rédaction de ce texte a fait appel à la contribution du Syndicat de la Magistrature, de l'ouvrage : LA COMMUNE DE PARIS AUJOURD'HUI.



Dessiné en 1840
par David d'Angers.

120^e anniversaire de la mort d'Auguste Blanqui

Notre Association a toujours célébré la mémoire de Blanqui. S'étonner de cet attachement au « grand absent » de la Commune, c'est oublier que ses partisans y furent élus à des postes-clés et lui fournirent de nombreux combattants.

Son image souffre d'un double brouillage. La droite a vomi en lui l'incarnation du péril rouge ; la gauche a souvent alimenté la légende réductrice et tenace du complotier monomaniac aux idées courtes, obnubilé par le rôle des minorités agissantes. Le connaître balaie ces visions caricaturales.

Fils d'un ancien conventionnel, né en 1805, celui que Marx affirma être « *la tête et le cœur du parti prolétaire en France* » est un jeune homme brillant. Il entre en politique à 17 ans pour libérer les quatre sergents de La Rochelle exécutés en 1822. Il adhère en 1824 à la Charbonnerie, société secrète républicaine. Etudiant en droit et en médecine, il participe activement aux manifestations du Quartier latin. Il est ainsi blessé trois fois en 1827 : deux coups de sabre, une balle. Il doit s'exiler. Revenu en 1829, il subsiste comme professeur de français et d'histoire.

Il suit pour *Le Globe* les débats parlementaires. Il en conclut que l'intervention du peuple dans la rue est nécessaire. Il prend part à la Révolution de 1830, confisquée par la Monarchie de Juillet, et entre à la *Société des Amis du Peuple*. A son procès, il se proclame « prolétaire ». Libéré, il se lie à Buonarroti, compagnon de Babeuf, qui a publié en 1828 la *Conspiration des Egaux*, communiste et égalitaire. Il devient « socialiste » : la République ne saurait être que sociale. Pour ne plus être trahie, il lui faudra l'appui des masses formées par l'enseignement laïc.

Instruit dans les domaines scientifiques, philosophiques, littéraires, il est un des rares socialistes à connaître l'économie politique qu'il ne considère pas d'ailleurs comme une science, lui reprochant de professer l'inéluclabilité des tares de la société. Il a lu Smith, Ricardo, Sismondi ; son frère, Adolphe, est un des principaux économistes libéraux de son temps. Sans être un obsédé de la théorie, il en manie les concepts et sa réflexion débouche sur une critique radicale du Capital, surtout financier. Il se refuse cependant à toute anticipation utopique qualifiée de « scolastique révolutionnaire » et dira à Lafargue : « Il est plus urgent de faire une critique de l'instruction primaire ».

Philosophiquement, il passe de l'anticléricisme à l'affirmation antireligieuse. Il se proclame matérialiste et athée, ce qui distinguera longtemps les blanquistes de nombreux républicains et socialistes. Son matérialisme s'affirme dans un texte étonnant, tardif, *L'Eternité par les astres*, où la science débouche sur une prodigieuse envolée cosmique et poétique. Walter Benjamin, un des esprits les plus originaux du XX^e siècle, étudiant l'idée nietzschéenne de l'éternel retour a été captivé par cette brochure à laquelle il consacre des commentaires élogieux.

Il anime des sociétés secrètes, *La Société des Familles*, celle des Saisons, tente une insurrection en 1839, réitère en 1848... Sa conception de la prise de pouvoir par une minorité résolue entraînant les masses a toujours un temps d'avance. Les régimes contre lesquels il échoue tomberont plus tard. Ses méthodes d'action doivent être situées dans leur contexte historique. Si Marx et Engels avaient disparu en 1848, ils auraient laissé le souvenir de deux jeunes gens doués, aux idées brillantes... membres d'une société secrète. *Le Manifeste* systématisait d'ailleurs, à un niveau supérieur, les thèmes d'un Blanqui que Marx estimait sans accepter pour autant son volontarisme. Mais le texte qu'il publie le 15 juin 1848, incarcéré au Donjon de Vincennes après les massacres de juin, témoigne d'un sens aigu de la réalité et du rapport des forces.

A la fin du second Empire naît à proprement parler le « parti blanquiste » clandestin qui réunit à Paris dans une stricte discipline 2 500 hommes armés et décidés. Il se caractérise par

la coexistence en son sein d'ouvriers et d'intellectuels, souvent membres de l'Internationale. ils constituent le fer de lance des tentatives insurrectionnelles qui précèdent la Commune où ils se retrouvent entraînant dans leur sillage de nombreux « sympathisants ».

Pendant le premier siège de Paris, Blanqui comprit le jeu du Gouvernement de la Défense nationale dont il dénonça les erreurs dans *La Patrie en danger*. Thiers fit incarcérer le 17 mars cet adversaire particulièrement redouté. Il ne siégea donc pas à la Commune, mais l'organisation révolutionnaire forgée dans les luttes de l'Empire s'y dévoua. Ses élus se signalèrent par leurs réalisations concrètes, leur énergie, la volonté de ne pas tergiverser et s'encombrer de légalisme: Vaillant, Frankel, proche de Marx et des blanquistes, Rigault, Ferré, Protot, Duval... ; les « militants de base », furent nombreux et ardents parmi les meilleurs et les derniers défenseurs, à l'instar du 101^e bataillon du XIII^e.

« L'Enfermé » totalisa 15 procès, 33 ans 1/2 de prison effective, 10 ans 1/2 de résidence forcée. Victime d'une congestion cérébrale au retour d'un meeting, il mourut le 1^{er} janvier 1881. Ses obsèques au Père-Lachaise furent suivies par 100 000 socialistes et libres penseurs. Une souscription populaire permit d'ériger son gisant, œuvre bouleversante de Dalou. Ne pas voir en lui l'allumé activiste de la légende, mais le reconnaître comme un penseur et un militant révolutionnaire exemplaire est une évidence pour les *Amis de la Commune*.

Jacques ZWIRN



L'ARMÉE FRANÇAISE ET LA COMMUNE DE 1871

Pour ceux qui douteraient encore de l'actualité de la Commune, il faut signaler cet étonnant colloque sur « LES ASPECTS MILITAIRES DE LA COMMUNE DE PARIS » qui a été organisé par le *Centre d'études et d'histoire de la Défense (CEHD)* au Château de Vincennes le 12 mars 2001, sous la houlette du professeur François Roth.

Les interventions des sept communicants n'ont pas manqué d'intérêt comme les réactions du public l'ont prouvé. A part quelques lapsus sans doute inévitables, nous avons eu droit à des réflexions de bon aloi, tant sur les opérations militaires proprement dites que sur le fond de la question, que cela concerne le côté communard ou le côté versaillais. Le colonel Alain-Joël Roux a exposé le rôle capital de l'artillerie dans cette guerre de position, tandis que le sous-lieutenant Michael Bourdet, à propos de la Semaine sanglante, nous a fait frémir avec le « nettoyage », la « pacification » et « l'anéantissement de l'ennemi » prévus et accomplis par l'armée de Thiers. Une mission très largement complétée par l'holocauste des prisonniers dont les gardes et les gardes républicains portent particulièrement la responsabilité administrative devant l'Histoire, ainsi que l'a fort bien démontré Benoît Doessant ; ceci après que Marie-Berthe Servier ait tenté une étude ethnologique de ces forces de rétablissement de l'Ordre au travers du difficile problème de la « mémoire ».

L'analyse du colonel Saint-Macary portant sur l'action des Délégués à la Guerre successifs de la Commune et ses mises au point dans le débat animé suivant les communications ont été bien reçues. Celle très éclairée de Robert Tombs, professeur à Cambridge, sur le rôle des étrangers ralliés à la Commune dans le domaine militaire et l'évocation par l'adjudant-chef Didier Rolland du rôle mal connu des pompiers de Paris et de province lors de la « semaine de mai » nous ont replongés au cœur de la guerre civile de 1871 dont la mémoire, décidément, est toujours aussi brûlante.

A. Dalotel

Le 26 mai 1871

Un de nos fidèles amis, Alain Tizon, lors d'une de ses promenades dans Paris, a découvert, au n° 3 de la place de la Bastille, à l'angle de la rue Saint Antoine, et à la hauteur du premier étage, une curieuse inscription : 26 mai 1871. Il nous en a fait parvenir des photos.

Il ne s'agit pas d'un graffiti griffonné fiévreusement dans le feu des combats de la semaine sanglante. Ce sont des lettres et des chiffres soigneusement gravés dans la pierre de ce bel immeuble haussmannien dont le rez-de-chaussée est occupé par « le Café Français ».

Cette inscription de faible dimension peut passer inaperçue car le regard est surtout attiré par une grande plaque plus à gauche reproduisant le plan de la forteresse. Posée le 14 juillet 1880, elle rend hommage au peuple qui a pris la Bastille, 91 ans plus tôt.

L'énigmatique inscription, serait-elle contemporaine de cette cérémonie du 14 juillet 1880 qui marque la consécration définitive de la République ?... Le 14 juillet est devenu notre fête nationale et « La Marseillaise » l'hymne de tous les Français. Quelques jours auparavant, le 11 juillet, la loi entérinant l'amnistie pleine et entière des communards, a été promulguée.

Pourquoi le 26 mai 1871 ? – sans doute pour marquer la résistance héroïque des communards très inférieurs en nombre aux Versaillais, du 24 au 26 mai 1871, place de la Bastille.

Les fédérés avaient construit de solides barricades pour défendre les différentes voies aboutissant à la place. De la terrasse de la gare du chemin de fer de Vincennes (emplacement actuel de l'Opéra Bastille) leurs canons dominaient la situation mais les artilleurs manquaient.

A quelques mètres de l'inscription, une barricade armée de trois pièces fermait l'entrée de la rue Saint-Antoine et une seconde avait été construite un peu plus bas, à la hauteur de la rue Castex.

L'artillerie fédérée ne permettait pas aux Versaillais d'attaquer directement ces deux barricades. Ils durent, à partir de la rue Saint-Paul, se frayer un chemin à travers les maisons enlevées aux communards qui, postés dans les étages, les tiraillaient sans cesse.

Le général Vinoy, commandant en chef des opérations d'investissement était furieux, disait-il, « des démonstrations hostiles des habitants qui ne nous cachaient pas leur sympathie pour l'« infâme » gouvernement dont nous voulions les délivrer ».

Le 25 mai, l'armée régulière réussit enfin à s'emparer de la barricade de la rue Castex. Les assaillants veulent ensuite s'attaquer à la grande barricade de la rue Saint-Antoine, mais la riposte sévère des fédérés et la nuit qui tombe mettent un terme à leur avancée.

Ils reprennent l'offensive le lendemain, soutenus sur la gauche, par un détachement venu de la place Royale (place des Vosges).

Le 26 mai 1871, les Versaillais parviennent aussi à prendre à revers la gare de Vincennes et encore, pendant six heures, les derniers défenseurs des barricades de la Bastille résistent au flot des envahisseurs.

Les lecteurs, qui pourraient nous fournir des renseignements complémentaires sur l'inscription du **26 mai 1871**, sont invités à nous contacter.

Marcel Cerf

PAULE MINCK, COMMUNARDE ET FÉMINISTE

Le 28 avril 1901, la communarde Paule Minck meurt, pauvre et épuisée. Ses obsèques au Père Lachaise, qui coïncident avec le 1^{er} mai, vont être tumultueuses. Le Paris révolutionnaire lui fait des « funérailles selon son cœur » : drapeau rouge, Internationale et Carmagnole, discours enflammés sur la Commune et l'émancipation de la femme, heurts entre les ouvriers et la police.

Paulina Mekarska, dite Paule Minck, née en 1839, d'origine polonaise et aristocratique, s'était imposée grâce à sa personnalité dans les milieux socialistes et féministes à la fin du Second Empire avant de participer à la Commune de Paris en s'y faisant remarquer par ses interventions volubiles dans les clubs et son action hors Paris pour trouver du soutien à la révolution.



Par la suite, cette propagandiste acharnée du socialisme révolutionnaire et du féminisme ne renonça jamais à ses convictions subversives. Successivement proche des anarchistes, des guesdistes, des blanquistes, des allemanistes, elle resta surtout l'ennemie déclarée de toute autorité. D'où ses démêlés avec l'Etat pour des manifestations publiques ou privées qui furent pour elle autant d'occasions d'exprimer son refus de l'exploitation et son féminisme qu'elle voulait social et non réformiste. En 1881, elle est emprisonnée et menacée d'expulsion pour avoir soutenu la nihiliste russe Guessia Helfman ; en 1893, d'abord partie prenante du bras de fer entre les syndicalistes de la Bourse du Travail de Paris et le Gouvernement, elle est ensuite condamnée à Lille pour « outrage à agents », en fait pour ses activités d'agitatrice comme membre du *Comité de la grève générale* dans le bassin houiller.

Dans la sphère « familiale », Paule Minck est égale à elle-même : à Montpellier, en 1882 et 1884, l'Etat civil refuse d'enregistrer les noms de ses deux derniers enfants – elle en a eu six avec trois hommes différents – qu'elle a appelé, l'un Lucifer Blanqui Vercingétorix, l'autre Spartacus Blanqui Révolution. C'est dire que pour cette fondatrice de syndicats, cette antimilitariste, la lutte des minorités et des peuples se confondait avec celle des travailleurs, la femme restant à ses yeux l'agent révolutionnaire en puissance ; dans les années 1890, bien que convaincue de la nature « gluante » du parlementarisme, elle se présenta plusieurs fois aux élections, pour affirmer son égalité.

A. D.



130^e ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) Une exposition nationale de peinture contemporaine

Six mois nous séparent de cette magnifique exposition de peinture contemporaine qui se déroulera du **22 novembre au 8 décembre** à l'Assemblée nationale, de 10 heures à 17 heures tous les jours sauf le dimanche, dans le très bel Hôtel de Lassay (entrée 33 bis quai d'Orsay).

Est-il trop tôt pour le noter sur nos agendas ? Sans doute ! Mais les membres des « Amis de la Commune » n'ont pas seulement à venir visiter l'exposition, ils ont aussi un très grand rôle responsable à jouer.

Chacun peut en parler autour de lui. Il faut donc connaître les dates longtemps à l'avance ! Avec vos collègues de travail, organisez des visites collectives de cette exposition en prenant contact avec nous pour que nous organisions un calendrier qui permettra un meilleur accueil. Nous comptons beaucoup sur la contribution de tous, adhérents individuels et adhérents collectifs (centres culturels, comités d'entreprise, syndicats...) pour faire connaître largement cette initiative.

La démarche est triple :

- montrer que les idéaux des communards sont toujours vivants à travers l'art d'aujourd'hui et retrouver l'histoire de la Commune.

- faire découvrir la peinture contemporaine à beaucoup de gens qui l'ignore

- faire entrer tout un chacun dans ce lieu symbole qu'est l'Assemblée nationale.

Ce très beau lieu servira d'écrin aux œuvres des plasticiens reconnus de notre époque. Le rêve vieux de 130 ans de construire un monde meilleur pouvait-il inspirer les artistes d'aujourd'hui ? La réponse fut spontanée. Oui, la peinture, l'art ont besoin d'espoir et encore aujourd'hui d'espace de liberté pour s'exprimer. Ils ne se laissent pas museler. Ils crient ce besoin toujours d'actualité.

L'Assemblée Nationale nous apporte toute son aide dans la réalisation de cette exposition. Elle met à notre disposition deux belles galeries somptueuses : l'une pour les tableaux, l'autre pour présenter l'histoire de la Commune et des objets d'époque authentiques. Les enfants des écoles seront invités par l'Assemblée pour cette double rencontre avec l'Histoire et avec l'art.

De notre côté nous sollicitons les salarié(e)s des entreprises, les habitant(e)s des quartiers, nos comités de province, qui peuvent organiser une visite à Paris.

Nous mettrons à leur disposition une brochure relatant les 72 jours de la Commune. Cette brochure sera éditée grâce au partenariat de la CCAS. Nous bénéficions également du partenariat de l'Union des Mutuelles de Paris. Merci à eux et à tous ceux qui voudront nous aider dans la réussite de ce projet !

Merci aussi à nos amis plasticiens : Arnal, Cuenco, Feret, Fougeron, Gosselin, Hilsum, Kijno, Klasen, Monory, Ouzani, Ernest Pignon Ernest, Rustin, Segui, Slacik, Schoendorff, Taillandier, Taslitski, Velickovic et à Peellaert qui a bien voulu réaliser l'affiche présentant l'exposition.

Merci encore à Claudine Boni qui met toutes ses compétences au service de la mémoire des Communards et des idéaux qu'ils ont défendus.

A nous tous, nous allons créer l'événement autour de cette histoire de la Commune que personne n'a jamais pu étouffer.

Pour le collectif : **Claudine Rey**

Une nouvelle commission aux riches perspectives

Une nouvelle commission chargée des questions relatives à la connaissance et à la sauvegarde des archives, du patrimoine, et des lieux de mémoire de la Commune de Paris a été récemment constituée. Elle comporte quatre groupes de travail traitant respectivement des sépultures des Communards, des lieux de mémoire, des documents audiovisuels, des archives et documentations de l'Association.

Elle a élaboré un document intitulé « Mémoire pour un Guide des sources d'archives et lieux de mémoire du mouvement communaliste de 1870-1871 » qui vient d'être adressé à M. Michel Duffour, Secrétaire d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle.

L'objectif de notre association est d'engager avec le ministère de la Culture et les services placés sous son autorité, une procédure d'élaboration d'un Guide présentant un inventaire général et exhaustif pouvant constituer un instrument de recherche et d'étude, et un moyen d'accès à l'information sur la Commune pour un public plus large.

Ainsi, s'ouvre une activité de longue haleine qui sollicitera, au-delà d'une participation active aux groupes de travail, à la commission, et sous des formes qui restent à déterminer, à l'élaboration du guide, le concours de tous ceux qui détiennent des éléments d'archives privées, des souvenirs, documents ou éléments matériels portant témoignage, ou possèdent des informations inédites sur les hommes et les choses de la Commune, et que nous appelons d'ores et déjà à entrer en contact avec l'Association.

Cette activité s'inscrit pleinement dans les buts de l'Association. elle donnera lieu à des informations et commentaires dans ce bulletin.

René Bidouze

BANQUET DU 25 MARS 2001

C'est à Montreuil, dans les locaux de la CGT, dans une ambiance dynamique et joyeuse que nous nous sommes rencontrés, pour fêter le 130^e anniversaire de la Commune de Paris.

C'est ensemble, jeunes et anciens... que nous avons écouté l'allocution de notre Secrétaire Général, Pierre Biais, intervention mettant en évidence combien la Commune est d'actualité. La journée s'est poursuivie par des poèmes et des chansons.

L'internationalisme, cette année encore, fut présent ; grâce à nos chanteurs espagnols, à notre ami arabe nous interprétant l'Internationale, dans sa langue.

Nous souhaitons vous retrouver tous, dans une ambiance aussi chaleureuse, l'année prochaine.



A. Poirier

Faire face aux besoins et exigences

L'intérêt croissant pour l'œuvre et l'actualité de la Commune nécessite des moyens accrus pour notre association.

Notre siège de la Rue des Cinq Diamants étant devenu trop petit, nous allons louer un local de 40 m² à proximité pour pouvoir travailler dans de meilleures conditions. Notre emploi jeune arrivera à échéance le 1^{er} juillet 2003. Nous devons, à cette date assurer intégralement à nos frais un emploi permanent. Le nombre accru de conférences, expositions, visites, réponses aux demandes formulées par courrier, téléphone et Internet entraîne des dépenses supplémentaires.

Jusqu'à maintenant, nous avons fait face à ces besoins accrus grâce à l'augmentation continue du nombre de nos adhérents. Nous sommes maintenant près de 2400 ; nous étions 300 il y a une quinzaine d'années ; le nombre de nos adhérents croit de plus de 200 par an.

Nous avons dû aussi actualiser le montant des cotisations. La dernière assemblée générale a décidé en fixant le montant des cotisations pour 2002 en Euros, de légèrement augmenter leur montant. Ce sera sans doute insuffisant.

Le meilleur moyen de répondre aux attentes de tous ceux qui veulent que la Commune ait sa place reconnue dans l'histoire de la République, de la justice et du progrès, qu'elle soit, à ce titre, enseignée dans les établissements scolaires, ait sa juste place dans les médias, c'est d'augmenter encore le nombre de nos adhérents.

C'est pourquoi, nous demandons à tous nos adhérents de proposer l'adhésion à leurs voisins, amis, parents, collègues.

Si cet appel est entendu, nous serons rapidement 3 000 adhérents. Et nous pourrions répondre aux besoins qui s'expriment pour mieux faire connaître la Commune.

Yves Lenoir

BULLETIN D'ADHÉSION-PARRAINAGE

Nouvel adhérent :

NOM : PRÉNOM :

ANNÉE DE NAISSANCE : PROFESSION :

ADRESSE

..... LOCALITÉ

CODE POSTAL TÉLÉPHONE

DATE D'ADHÉSION SIGNATURE

Adhésion réalisée par : (Nom, prénom et adresse - facultatifs - de l'Ami de la Commune qui transmet cette adhésion)

Cotisation annuelle : 110 F - faibles ressources, à partir de 20 F - collectivités : 500 F

Bulletin à recopier et à adresser au siège de l'association avec le chèque de règlement de la cotisation

LA COMMUNE AUX METALLOS

Exposition sur la Commune à la Maison des Métallurgistes

94, Rue Jean-Pierre Timbaud à Paris
du 11 au 20 Mai

La Maison des Métallos, le "94", comme l'appelaient familièrement les militants politiques et syndicaux qui l'ont fréquentée pendant plus de 60 ans, va échapper à la pioche des démolisseurs. La Fédération CGT des métallurgistes, affaiblie par la disparition d'un nombre considérable d'emplois dans cette industrie, ne pouvait plus assurer les frais d'entretien d'un bâtiment aussi important. En se résignant à la vente, elle a proposé à la ville de Paris de l'acheter pour éviter de le céder à un promoteur.

Avec l'Union fraternelle des Métallurgistes, les associations d'habitants de l'Est parisien, regroupées dans le « Comité métallos » se sont mobilisées et ont obtenu que la ville rachète les trois quarts de la surface des bâtiments, l'UFM restant propriétaire d'un quart.

Les Amis de la Commune se félicitent d'un tel dénouement auquel ils ont contribué en participant aux actions du Comité Métallos.

Pour que la Maison des Métallos devienne une Maison des savoirs et des cultures de l'Est parisien, gérée par les associations du quartier, plusieurs initiatives auront lieu ce printemps.

La première, et sans doute la plus importante, sera la présentation de notre nouvelle exposition, du 11 au 20 mai à la Maison des Métallos, 94, rue Jean-Pierre-Timbaud à Paris 11^e, tous les jours de 13 h à 19 h. Cette très belle exposition présente, en quinze panneaux agrémentés de nombreuses illustrations, l'histoire de la Commune, ses origines, son œuvre, sa postérité historique et sociale.

Retenons quelques moments forts :

- ***Vendredi 11 mai à 19 heures***, inauguration de la nouvelle exposition.
- ***Samedi 12 mai à 14 h 30***, sur les pas des Communards dans le 11^e arrondissement. Rendez-vous à l'angle de la Place de la République et de la Rue du Faubourg du Temple. S'inscrire au préalable aux « Amis de la Commune », Tél. : 01 45 81 60 54.
- ***Dimanche 13 mai à 15 heures***, débat sur *la Commune et les étrangers*, présenté par Claude Willard.
- ***Mardi 15 mai à partir de 18 heures***, projection d'extraits du film *La Commune*, de Peter Watkins à 20 heures. Débat avec Peter Watkins.
- ***Dimanche 20 mai à 15 heures***, débat sur *la Commune et la démocratie*, présenté par René Bidouze.

Clôture vers 17 heures avec la *Compagnie Jolie Môme*.

Venez nombreux !

Y. L.





Question de pot

Pressentant rendre son écharpe de Maire, le sieur Tibéri avait, sans aucun doute, le cœur gros mais il avait aussi la bourse large pour certains.

C'est ce qu'il prouva lors d'une des ultimes séances du Conseil Municipal de Paris le 29 janvier 2001. A ce sujet, Bertrand Delanoé utilisa l'excellente formule de « pot d'adieu ».

En tant qu'ancien magistrat, Tibéri ne pouvait qu'être intéressé par l'association « Tee et Toques » qui promeut le golf et son art de vivre.

Vous ne connaissez pas cette amicale qui promeut également monts et merveilles ? Votre ignorance est totale, mais, fort heureusement, Tibéri, lui, est sensible au long des golfs clairs et il ne pouvait que lui accorder la bagatelle de 150 000 F. La justice y trouve ainsi son compte et, en ces temps difficiles pour certains, il n'est pas mauvais d'encourager le green hors des prétoires.

Une autre association, « l'Art et la Foi » n'a pas été oubliée non plus. Comme chaque année, en un rituel, propre à la foi qui sauve (les meubles de préférence), elle a obtenu une manne de 100 000 F, bien que cette institution possède sur son compte courant, en permanence, plus de deux millions de francs.

Les « Toqués » comme les « Sacrés » sont bien chanceux. Beaucoup plus que les « Amis de la Commune de Paris de 1871 » à qui les demandes de subventions ont été sans cesse refoulées. On nous lanterne, on ergote, on oppose des formes de procédures tatillonnes qui aboutissent à des fins de non-recevoir. Pour notre dernière exposition, une aumône de 5 000 F nous a été accordée. La première depuis de nombreuses années.

Le vent a tourné et nous espérons bien qu'au « pot d'adieu » de Tibéri succèdera le « pot d'accueil » de Delanoé. Il sera le bienvenu. Comme pour « Tee et Toques », on l'en laisse juge.

Philémon



Le club des diffamateurs de la Commune

18 mars 1871, début de l'époque de la Commune de Paris... Soixante-douze jours de débats, de libres paroles, d'imaginations, de réalisations, d'utopies.

Soixante-douze jours qui continuent à féconder, à servir de références dans chaque lutte conduite pour émanciper le genre humain.

La Commune de Paris a, toujours, eu des adversaires, des hordes d'aboyeurs qui, au fil des siècles, n'ont cessé de la dénaturer, de la dénoncer, de la calomnier.

Gustave Flaubert et Georges Sand, Emile Zola et Maxime du Camp figurent, au premier rang, des fusilleurs de ce lumineux printemps.

De nos jours, un Emmanuel Le Roy Ladurie, entre deux préfaces pour des livres de serviteurs de Philippe Pétain, ne rate aucune occasion pour cracher son venin. Il cherche, en permanence à oublier ses premiers engagements pour s'ébrouer dans la mélasse réactionnaire.

Le samedi 3 mars 2001, Serge July, dans sa chronique hebdomadaire matinale d'Europe s'est inscrit, en majesté, dans le club des diffamateurs de la Commune.

Evoquant, d'une voix lasse, les destructions ordonnées, du côté de Kaboul, par les intégristes religieux, il les compare à celles de 71!

Certes, personne n'a jamais demandé au P.D.G. de Libération de connaître l'Histoire mais doit-il proférer de telles monstruosité?

Voulait-il mettre dans le même sac le geste de l'immense Gustave Courbet faisant chuter la colonne de sa place Vendôme dressée pour célébrer l'assassinat liquidateur de la Révolution et l'abattage de monuments appartenant au patrimoine de l'Humanité. Serge July a toujours cultivé le sens de la nuance...

Pierre Ysmal



Louise Michel

Notre ami Martin, de Seine-et-Marne, nous signale que le Conseil municipal de Chelles a décidé qu'une voie nouvelle portera le nom de la légendaire Louise Michel. Fureur de la droite ! Un élu Mégretiste s'époumone : elle a voulu assassiner Napoléon III ! Après 130 ans, les Communards sont toujours autant détestés par les descendants des Versaillais. Et Paris n'a toujours pas de rue Louise Michel !

R. G.

Victoire Tynaïre

Du socialisme utopique au positivisme prolétaire

Une thèse soutenue par Claude Schkolnyck, professeur en Hongrie où elle a pu reconstituer cette passionnante histoire de la vie de Victoire Tynaïre, une enseignante exilée dans ce pays après son engagement politique durant la Commune.

Victoire dont le nom de naissance était Guerrier, est originaire d'une famille républicaine. Elle découvre Paris pendant les événements de 1848 ; elle a 17 ans.

Toute sa vie est dictée par un impératif : le besoin de changer la société. Elle met tous ses espoirs dans la Commune aux côtés d'autres femmes pour changer aussi la condition féminine et mettre fin aux discriminations dont elles sont victimes.

Elle élève seule six enfants. Son mari, plutôt partisan des Versaillais, avait cru pouvoir intervenir en sa faveur pour obtenir sa libération lors de son arrestation. Il est fusillé à sa place. De grandes difficultés s'abattent alors sur cette famille obligée à l'exil.

Durant la Commune elle met en œuvre de nouvelles méthodes pédagogiques qui respectent toujours l'enfant comme un individu à part entière.

En Hongrie aussi, son enseignement est hautement reconnu et elle dirige avec succès plusieurs établissements scolaires. Elle rédige des ouvrages de grammaire et de calcul basés sur l'observation, comme les bâtonnets pour apprendre les mathématiques. Elle trouve encore le temps au milieu des pires ennuis, d'écrire nombre de romans avec talent. Sa plume facile, elle la met au service de Louise Michel qui publie chez Fayard.

Sur le plan philosophique c'est une véritable utopiste, aussi les querelles intestines qu'elle découvre durant ces périodes de luttes, la déçoivent profondément. Elle se tourne alors vers différents mouvements mais sans jamais sombrer dans le mysticisme pourtant fort en vogue.

Elle enseigne longtemps au service de Godin, le patron d'usine qui voulait créer un état ouvrier où, cependant, il serait le seul maître. Dès qu'elle se rend compte de la réalité, elle se tourne vers d'autres voies. Elle croit avoir trouvé avec le « Positivisme » qui la rassure mais, finalement, elle découvre que la seule philosophie valable pour elle, c'est l'amour des autres. Elle meurt en août 1895 d'un cancer. Elle est enterrée selon les rites de l'église positiviste et son hommage funèbre est rendu par Auguste Keufer. Il résumera les grandes lignes de sa vie par une formule chère aux positivistes : « vivre pour autrui, pour la famille, pour la patrie, et pour l'Humanité ».

Au final un gros livre passionnant, bien documenté, qui aborde des sujets ardues et qui pourtant se lit comme un roman.

C. R.

Philippe Dumas, « Le Temps des Cerises »

Voilà comment retenir un poème, surtout quand on connaît la musique. Jean-Baptiste Clément a composé « Le Temps des Cerises » en 1866. Renard en a fait une chanson.

Elle a été dédiée plus tard en 1885, « à la vaillante citoyenne Louise, l'ambulancière de la rue Fontaine-au-Roi » du 28 mai 1871.

En feuilletant l'album du dessinateur Philippe Dumas, on chante dans sa tête la phrase qui accompagne l'image. Dès que la page est tournée, on vit l'événement qui éclate. La petite phrase colle juste.

Tour à tour, paysage serein, la fête, la joie de vivre. Puis, le ciel s'assombrit, les canons apparaissent, les barricades se dressent. La fusillade. La déportation...

Le livre commence avec le merle moqueur, une cerise dans le bec, et se termine avec le portrait de la belle Louise dessiné devant le cerisier rouge de fruits mûrs.

Les couleurs sont douces, les personnages en mouvement. Les enfants apprécieront.

Jacqueline Hog

Philippe Dumas « Le Temps des Cerises », 30 p. – ill. – 120 F + frais d'envoi (26,50 F). En vente à notre association.

Louise Michel « Aux Amis d'Europe » Légendes et chansons de gestes canaques

Les éditions Grain de Sable (BP 577, 98845 Nouméa, Nouvelle-Calédonie), viennent de publier des textes de Louise Michel considérés comme perdus depuis leur unique parution, fin 1875 dans « Les Petites Affiches de la Nouvelle-Calédonie », journal pour le moins confidentiel. Ces légendes et chansons de gestes canaques ont été retrouvées par François Bogliolo, à la bibliothèque Berheim à Nouméa. Ces textes, inédits depuis 1875, sont complémentaires des « Légendes et chants de gestes canaques », publiés à Paris en 1885, après le retour de Louise Michel.

Citons l'incipit : « Vous êtes là-bas au 19^e siècle, nous sommes ici au temps des haches de pierre et nous avons des chansons de gestes pour la littérature ».

Déportée, Louise Michel a aimé cette terre et ses habitants : « Le sol calédonien est-il le berceau ou le lit d'agonie d'une race décrépite ? » « Le vocabulaire d'une peuplade, n'est-ce pas ses mœurs, son histoire, sa physiognomie ? ».

« Le lit des aïeux » reprend le chant sur la haute montagne de « la noire Téï, dont le nom signifie pleurer ».

On trouvera aussi « Les souffles », « le gardien du cimetière », et l'histoire du « Kon-Indio » (le récif) où viennent mourir ceux qui se sentent devenir un poids trop lourd à porter pour leur famille. Une adresse à l'homme blanc.

L'histoire d'IDARA (bruyère) la prophétesse et celle des jeunes filles d'Owïé suivent trois légendes « déluge canaque », « le premier repas de chair humaine » et « la guerre ». Ces textes inédits se terminent avec « le génie Ondoué ».

Yves Pras

72 jours qui changèrent la Cité

Pour célébrer le 18 mars, second tour-cette année-des élections municipales et cantonales, prenez le nouveau livre de René Bidouze.

Eminent dirigeant syndical, ancien membre du Conseil d'Etat, il vient de publier « **72 jours qui changèrent la Cité** ».

Anicet Le Pors, ancien sénateur, ancien ministre de la fonction publique et des réformes administratives, Conseiller d'Etat, dans une préface qui ne se borne pas à être six douzaines de phrases banales, note : « La contribution de la Commune à l'émergence des valeurs modernes de citoyenneté est donc certaine sur des aspects essentiels, notamment ceux qui tiennent à l'exercice du service public ».

René Bidouze, dans un style ferme, situe la place de la Commune dans l'histoire des services publics. Il ne cherche pas à peindre la situation sous des couleurs fades mais s'efforce, parfaitement, de rappeler ainsi le carcan de l'Empire, qui exigeait des serviteurs zélés et aveugles de Napoléon le Petit.

René Bidouze montre comment les semaines de la Commune impriment une marque forte pour l'avenir, préparent des avancées, ouvrent des perspectives. Une annexe précieuse offre les tableaux de tous les décrets et arrêtés de la Commune.

Un bilan qu'Emmanuel le Roy Ladurie (de l'Institut) et Serge July (de Libération) ne peuvent et ne veulent supporter...

Après Bidouze, reprenez Lissagaray, attardez-vous avec Varlin.

P. Y.

72 jours qui changèrent la Cité, par René Bidouze 234 p. 120 F + 21 F d'envoi. Ed. Le Temps des Cerises.

Histoire de la Commune de 1871, par P.O. Lissagaray. 530 p. 85 F.

Eugène Varlin – Brochure éditée par les Amis de la Commune, 18 p., 15 F.

(Tous ces ouvrages sont en vente au siège de l'Association 46, rue des Cinq-Diamants Paris 13^e).



Patron! Un communal!

Radio-résonance, radio associative du Cher, pluri-culturelle et pluri-ethnique, diffuse depuis le 4 décembre 2000, une émission intitulée « Le Temps des Cerises » sous-titrée « l'histoire de la Commune de Paris de 1871 racontée ». Cette émission a lieu les 2 et 4^{es} (éventuellement le 5^e) lundis du mois, de 19 h 15 à 19 h 45. Elle comprend des séquences d'actualité, en s'appuyant sur les informations des bulletins des Amis de la Commune, des informations historiques, des interviews, des lectures de poèmes, extraits de pièces de théâtre, de romans, des chansons, des informations locales sur les réactions à la Commune et sur les Communards berrichons.

L'émission n° 0 s'est déroulée avec les chômeurs de l'APEIS du Cher. En plus, une chronique hebdomadaire de 3 à 5 minutes est programmée le mercredi à 7 h 45. Elle s'intitule : « Patron ! Un communal ! ». Elle complète les émissions du lundi.

M. Pinglaux

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 MARS 2001

Près de cent membres sont présents, cent soixante quatorze amis ont envoyé leur pouvoir. Le rapport moral, présenté par le Secrétaire général, fait ressortir pour l'exercice 2000, les points positifs de l'activité de l'Association. A savoir : le nombre croissant d'initiatives, en particulier l'inauguration de la Place de la Commune de Paris, la commémoration du retour de Louise Michel à Dieppe ; les expositions avec conférences-débats dans les comités d'entreprises ; les nombreuses visites du Paris communiste ; les conférences... A noter : l'accroissement continu des adhésions portant nos effectifs à plus de 2 300 membres ; la création de nouvelles commissions : « Patrimoine », « Fêtes et initiatives » ; ainsi que des groupes de travail en direction des comités de province, des comités d'entreprises et des collectivités locales.

Le bilan financier fait apparaître une gestion fiable et rigoureuse. Toutefois, il est nécessaire, afin de faire face aux dépenses inhérentes au développement de nos activités, d'actualiser le montant des cotisations. Sont adoptées, pour l'exercice 2002, les valeurs suivantes : individuelles : 19 euros (124 F) – faibles ressources : 4 euros minimum (26 F) – collectivités à partir de 80 euros (524 F).

Parmi les interventions, notons celle de Marty du comité du Roussillon sur l'initiative d'Estagel de la CCAS, celle de Décamps sur les nombreux articles de presse concernant la journée du 9 novembre 2000.

Sont élus au Conseil d'Administration : Rémy VALAT, Maryse BEZAGU, Denise GUINET, Jean-Claude LIEBERMAN, Danielle WAGNER.

Le bilan positif ne doit pas occulter l'absolue et impérieuse nécessité de renforcer les rangs de ceux qui œuvrent, de renouveler nos forces. **C'est là le problème majeur : réaliser l'adéquation qualitative et quantitative entre nos ambitions et les moyens pour les assumer.**

P. Biaï et B. Eslinger

24 mars

Pour raisons d'élections, notre traditionnel circuit de mémoire historique célébrant le début de la Commune a été reporté du 18 au 24 mars.

Malgré un temps peu clément, devant la Bourse du Travail, rue du Château-d'Eau, décorée d'une banderole « VIVE LA COMMUNE », nous avons été salués par Monsieur Beaudelot représentant Edgard Fisson, Secrétaire Général de la Bourse du Travail, souffrant. Le cortège s'est ensuite rendu jusqu'au 14 rue de la Corderie où se tenait le siège de la 1^{re} Internationale. Sur le parcours, quelques pauses se faisaient pour commenter les endroits où s'étaient illustrés des Communistes célèbres comme Delescluze, Varlin et Louise Michel.

Au terme de ce trajet, le cortège s'est disloqué après une brève animation de chants et de poèmes.

Nos remerciements à tous les artisans de cette réussite, sans oublier Michel Degouys, à l'efficacité reconnue, à Jean Schoubert qui, à son piano, en quelques touches, sut créer le climat propre à cette manifestation ainsi qu'aux jeunes Rémi et François dans le poème émouvant de V. Hugo : « Sur une barricade ». Merci également à Mme le Maire de la Commune libre de Montmartre, qui nous régala d'un « Temps des Cerises » de sa composition.

R. G.



CHINE

A Pékin, sur initiative de notre ami, l'écrivain Shen Dali, a été organisée, en avril, une grande manifestation commémorant le 130^e anniversaire de la Commune.

Claude Willard

COURBET LE MAGNIFIQUE

Les films traitant de la Commune de Paris sont suffisamment rares pour que nous nous réjouissons de cette bonne nouvelle : on va faire un film sur Courbet ! Enfin, c'est en bonne voie.

Les réalisateurs français ont craint d'aborder ce sujet pour de multiples raisons. Certes, l'aspect financier n'est pas négligeable, mais si l'on excepte Jean Grémillon, qui conçut un projet qui ne reçut pas l'aval de la Commission d'avances sur recettes, force est de constater que beaucoup rechignèrent à retrousser leurs manches par manque d'envie de cogner.

Nous souhaitons bonne chance à François Royet qui, comme nous l'apprend notre ami Michel Séjournée, de Besançon, a tourné la maquette de son film « Courbet le magnifique ». Il est enfin temps que le 7^e art rende hommage au peintre qui sut rester fidèle, en tous domaines, au peuple dont il était issu. Comme l'affirme le réalisateur : « ce qui me fascine dans sa vie, c'est son combat pour libérer l'art de toute emprise ».

Souhaitons bonne chance à François Royet pour que ce futur long-métrage voit le jour.

R. G.

AU PIED DU MUR

Dans la foulée d'une hypothétique fusion, le candidat tibériste Arajol avait proposé à Didier Bariani (le Parisien du 15.02.2001) de sceller symboliquement cet accord devant le Mur des Fédérés.

Fort heureusement, cette union ne s'est pas réalisée ; l'un comme l'autre ont été battus et le Mur n'a pas été souillé par leur présence. La morale est sauve.

R. G.

BRÉSIL

Du 21 au 26 mai, l'Université de Sao Paulo et Espaces Marx Brésil organisent un colloque sur la Commune de Paris, à l'occasion de son 130^e anniversaire. L'Association sera représentée et essaiera d'établir un contact suivi avec ceux qui, à Porto Alegre, animent une démocratie directe, dans la tradition de la Commune de 1871.

C. W.

PRIX HAUSSMANN

Le 22 janvier 2001, au Pavillon de l'Arsenal, le prix Haussmann a été décerné à l'ouvrage « Paris en l'an 2000 » de Tony Moilin. Ce prix récompense publication, étude consacrées à l'avenir de la région parisienne. Le préfet de région rappelle l'action de Tony Moilin, « médecin des pauvres et des classes dangereuses ». Maurice Moissonnier évoque comment il découvrit l'ouvrage. Madame la baronne Haussmann assistait à la cérémonie.

B. E.

La Commune de 1871 à Estagel Vivante et d'actualité

C'est par une manifestation conviviale que la commémoration du 130^e anniversaire de la Commune de 1871 a débuté à Estagel le 10 février. Organisé conjointement par la CCAS (Caisse Centrale d'Activité Sociale des gaziers et électriciens) et l'Association des Amis de la Commune des Pyrénées-Orientales, un programme éducatif, informatif, avec débats, avec détente ludique, fut organisé pour les dizaines de participants présents. Parmi eux, de nombreux représentants du monde politique, syndical, associatif. Avec la participation de l'Exposition sur la Commune, la signature de livres, en particulier celui intitulé « La Commune de 1871, utopie ou modernité », plusieurs participants et conférenciers comme Jérôme Quaretti, président des Amis de la Commune pour les P.O. firent en sorte que les idées, les valeurs humaines, sociales, politiques de la Commune de 1871 dont la présence essentielle se situa à Paris du 18 mars au 28 mai 1871 ; mais les idées de la Commune furent aussi le fait d'initiatives et actions en province, les mouvements communalistes dans les P.O., les régions du sud de la France comme la Commune de Narbonne. Avec la rencontre à Estagel, tous ceux que sensibilisent les idéaux de la Commune pour la Paix, la solidarité, la justice économique et sociale, la fraternité, peuvent faire connaître avec encore plus de force ces valeurs qui sont totalement actuelles dans nos combats d'aujourd'hui.



Les Amis de la Commune 66

Les Amis de la Commune 66 vont prochainement organiser une journée visite des lieux des Pyrénées Orientales ayant trait à la Commune.
Perpignan : trois tentatives d'insurrection communarde. Bouleternère : village natal de G. Verdague. Port-Vendres : retour des Communards.



Théâtre en Juillet dans le Cher

Stage de réalisation théâtrale à Saint-Germain du Puy (Cher) du 8 avril au 31 juillet 2001 « Paris en flammes, Paris en femmes » (La Commune de Paris), texte de Nicole Pinglaut, avec des extraits de « Printemps 71 » d'Arthur Adomov.
Travail du comédien avec Magali Pinglaut, comédienne professionnelle, prix du meilleur espoir féminin 1999, prix du meilleur second rôle 2000 à Bruxelles.
Pour amateurs de 15 à 30 ans.
Exposition et vente de livres des Amis de la Commune.
Contacts : Fédération des Œuvres Laïques du Cher, 5 rue Samson, 18 000 Bourges, tél. : 02 48 48 01 00. Fax : 02 48 48 01 09.

M. P.

BROCHURES

Dans le précédent bulletin (N° 11, janvier 2001) étaient annoncées quatre nouvelles brochures :

- La Garde nationale
- Les Communes de province (1870-1871)
- La vie des clubs et le rôle des sous-comités d'arrondissement
- La spécificité des mouvements féminins dans la Commune

auxquelles s'ajoute :

C'est quoi la Commune ?

Ces cinq brochures sont à votre disposition, aux conditions indiquées, dans le bulletin N° 11).

QUESTIONNAIRE BULLETIN

**Nous vous demandons de répondre massivement
(sans quoi, l'échantillon ne serait pas représentatif)
au questionnaire joint au bulletin.**

Merci d'avance.

Vive la Commune...

de mitrailles en semailles

Rappel historique, Chansons et Textes

**Christian Archambeaud, Colette Avril, Guy Chaty
accompagnés au piano par Jean Schoubert**

Café littéraire "Le Petit Ney"

10, avenue de la Porte Montmartre

75018 Paris - Tél. : 01.42.62.00.00

Bus : PC, 95, 60 – Métro : Pte Clignancourt, Pte St-Ouen

Vendredi 18 mai 2001, 20 h 30

P.A.F. : 40 F (spectacle seul)

60 F (spectacle + plat du jour)

Imp. SEP 93 - 01.49.46.50.50